

## CQP CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE

Pour la mise en œuvre, à compter du 1er août 2024, toutes les entreprises chapistes (chapes fluides) devront avoir à minima un salarié par équipe, justifiant des compétences précisées dans le référentiel du CQP Chef d'équipe chapiste pour être conforme aux règles professionnelles.

## DUREE/TARIFS :

35H de formation théorique et 35H de formation pratique. Soit 70H de formation.

2300€/stagiaire., prise en charge par votre OPCO.



## DATES DE FORMATION :

11 et 12 juin 2024

Groupe limité à 10 stagiaires

Prise en charge par CONSTRUCTYS (salariés) et FAFCEA (TNS) nous consulter. Subrogation possible.

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de SIRET : ..... NAFA : .....

Portable : ..... Email : .....

## PARTICIPANTS :

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

## À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



**BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE  
D'UN MONTANT DE 2.300€ À L'ORDRE DE SCHOOL BTP.**